

Post-catastrophe. L'Association de défense des sinistrés apporte une aide matérielle, financière, administrative et juridique. Première réunion.

Une association pour porter la parole des sinistrés du 15 juin

■ « Si tout fonctionnait très bien on ne serait pas là » lâche Khémissi Makabrou. Cette phrase du président de l'Association des sinistrés du 15 juin (ADS15) résume la situation ressentie par les victimes suite à la catastrophe. « Nous devons faire grossir l'association pour être plus fort » continue le président avant de présenter les missions de l'association. Écouter, aider et orienter les sinistrés en difficulté, tel était l'objectif de cette réunion qui s'est tenue dans la salle Hugony des Arcs devant une soixantaine de personnes.

Coordonner les aides

L'initiative de l'ADS15 vient en complément de l'aide déployée sur le terrain par diverses institutions et associations. Membre du bureau de l'ADS15, Marc Henri Fiaschi précise que l'objectif immédiat est de « se structurer pour une coordination efficace ». C'est pourquoi dans un premier temps, l'aide apportée par l'association est matérielle et financière. À cette fin, une plate-
forme a été créée à Trans (lire encadré) pour subvenir rapidement aux besoins des sinistrés en mobilier. Mais également financière. Pour cela un formulaire est à remplir, accompagné d'un justificatif de situation (obtention en mairie). Ces documents seront exigés pour bénéficier de ces aides. Dans le même temps, un parrainage individuel sera mis en place pour suivre les dossiers des sinistrés de A à Z, qu'ils soient d'ordre administratif ou juridique, de relogement ou de conflit avec l'assurance. « Nous sommes des néophytes, donc nous nous entourons de professionnels » explique Khémissi Makabrou. Pour mener à



L'Association de défense des sinistrés a tenu sa première réunion d'information aux Arcs.

bien ces actions, les membres du bureau, deux avocats et des experts indépendants mandatés par l'association appuieront les familles. Le président rétorque « nous n'hésitons pas à nous porter partie civile et aller devant les tribunaux si c'est nécessaire. » Dans l'assistance des voix s'élèvent et approuvent.

Sur le terrain, le vice-président Jean Pierre Souza indique qu'il « suivra personnellement les dossiers concernant la rivière Nartuby et les autres cours d'eau quant à leurs réaménagements et leur surveillance. »

Ayant connaissance des inondations, les autorités doivent agir pour réduire la vulnérabilité des citoyens à ce type de phénomène naturel.

Débat et questions

Les échanges avec le public présent a mis à jour des questions et des doutes. Nombreux sont ceux qui ont constaté la présence de bénévoles engagés et que les dons nationaux ont été à la hauteur de la catastrophe. Pour autant, les sinistrés disent n'avoir perçus que peu

d'aides financières et qu'ils sont confrontés aux lourdeurs de la constitution des dossiers d'assurances. Ils ont le sentiment que leurs situations individuelles contrastent fortement avec l'importance des aides affichés dans les médias. D'où un ressentiment palpable qui les poussent à se regrouper pour mieux se faire entendre.

RODOLPHE GOUPIL

▲ Pour faciliter les échanges d'informations l'ADS15 a mis en place un site Internet. Contact : www.ads15.fr.

Dons. Dépôt associatif

■ L'appel aux dons a été à la hauteur des espérances. Vendredi midi, un nouveau camion de 19 tonnes, accompagné d'un vingt mètre cube chargés de mobiliers, d'électroménagers et de meubles sont arrivés en provenance de Nice sur la nouvelle plate-forme de Trans gérée par l'ADS15. Joëlle Martinaux, l'adjointe aux affaires sociales de Nice et présidente du CCAS s'est mise en relation avec celui du Var pour acheminer les biens collectés, Emmaüs, L'Armée du salut et l'Association des pompiers humanitaires 06 ont apporté leur contribution. C'est le quatrième convoi de ce type après ceux du 9/16 et 23 juillet. « *Nous avons encore en stock deux autres chargements* » précise la principale coordinatrice. Au-delà de l'apport en bien matériel, la Croix rouge a lancé un appel aux dons d'argent sur la cité niçoise. RODOLPHE GOUPIL

